



PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Réunion du :	27 Mai 2019
à :	18h00 au siège du District du Loiret de Football – 16 Avenue des Droits de l'Homme 45000 ORLEANS
Présidence :	Bernard BOURILLON
Présents :	Magali DE BONNEFOY - Michel CASSEGRAIN - Alain DESOEUVRES - Chantal FOUGERET - Daniel GASNIER - Daniel GIRAUD - Bernard JAHIER - Benoit LAINE – Michel LALUQUE - Philippe MANSO - Jean-Paul MARCHAL - Patrick MINON - Alain THILLOU - Serge THOMAS
Excusés :	Ghislain MARTIN - Marc MAUFROY - Dominique CHARBONNEAU
Assistent à la séance :	Dominique GAUTHIER - Eric JOUBERT - Jean-Luc MATHIEU – Sébastien VERYEPE

1) ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 08/04/2019 ET DU BUREAU DIRECTEUR DU 14/05/2019

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2) CIVILITES

Décès

Le Comité Directeur,

- informé des décès de Kevin Méreu, ancien jeune arbitre du District et gendre de Dominique Finet, membre de la Commission de Discipline et Délégué du District, et du papa d'Assen Karaoui, éducateur de l'USM Saran,
- ➔ présente à leur famille ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie.

Remerciements

- Club du RC Châtillon/Loire pour la soirée commémorative organisée au siège du District et à l'occasion du match de Domino's Ligue 2 : US Orléans Loiret Football / Clermont Foot qui a célébré le 21.000 ème licencié du District en la personne du jeune Mahé ANNO (U7) ;
- Liliane Courcelle, Dirigeante de St Pryvé St Hilaire FC pour sa participation à la Journée Nationale des Bénévoles.

Pris note.

Félicitations

Le Comité Directeur adresse ses plus vives félicitations à Anthony Junges pour sa désignation en qualité d'arbitre central sur la finale du championnat national U19.

Regrets

Le Comité Directeur exprime son amertume quant aux propos rapportés par Christophe Dupuy sur la page Facebook de Loiret Foot Info, calomnieux et outrageants vis-à-vis du District.

3) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

❖ Informations Fédérales

- Conseil Régional

Décision de la Commission Permanente du Conseil Régional du Centre-Val de Loire, lors de sa séance du 3 mai 2019 d'attribuer au District une subvention d'un montant de 12.000 € au titre de l'achat d'un véhicule 9 places – remerciements.

❖ Informations Fédérales

- Procès-verbal de la réunion du Bureau Exécutif de la L.F.A. du 01/03/2019

Pris note.

- Procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif de la F.F.F. du 11/04/2019

Pris note.

4) COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

- Statistiques Licences

Le District enregistre à la fin de cette saison une hausse sensible de ses licenciés : 21.147 contre 20.527 la saison dernière à la même date (soit + 620 licences représentant + 3,00 %).

Puisse cette évolution perdurer la saison prochaine à l'aube de la Coupe du Monde Féminine qui va se dérouler en France du 7 juin au 7 juillet prochain.

5) QUESTIONS FINANCIERES

- Clubs redevables

Eric Joubert communique la liste des clubs n'ayant toujours pas réglé auprès du District, le solde débiteur de leur compte à la date fixée, en dépit de la lettre de relance qui leur a été adressée. Conformément aux dispositions réglementaires établies en la matière, une majoration de 10% de la somme due a été appliquée aux dits clubs.

- FCO St Jean de la Ruelle
- AS Isdes Vannes Villemurlin Viglain
- Fraternelle de Bou
- FC Outarville
- FC Briare

Par ailleurs, le Comité Directeur,

- considérant les soldes dus au District des clubs susmentionnés,
- considérant la non-réaction des clubs concernés par rapport aux relances adressées,
- enjoint les clubs susvisés à régulariser leur situation financière vis-à-vis du District avant le 5 juin 2019,
- ➔ dit qu'à défaut, le District n'acceptera de fait tout engagement des équipes desdits clubs, en application des articles 27.3 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts et 200 des Règlements Généraux de la F.F.F., au titre de la saison 2019/2020,
- ➔ demande à la Ligue Centre Val de Loire le blocage de l'enregistrement et de l'édition des licences 2019/2020 pour ces clubs jusqu'à régularisation de leur situation,
- par ailleurs, vu les dispositions de l'article 33 du Règlement des Championnats du District du Loiret qui stipulent « *Les membres des Comités des clubs sont personnellement responsables vis-à-vis de la Ligue et du District, des sommes qui peuvent être dues par leur club à un titre quelconque (amendes, forfaits, etc...) »*,
- ➔ décide d'enjoindre les Présidents des clubs à régler les sommes dues et se réserve le droit, en cas de manquement, à engager une procédure auprès de la juridiction compétente.

- Situation financière

Eric Joubert précise et commente la situation financière du District avec projection du résultat au terme du présent exercice, lequel semble laisser augurer un retour à l'équilibre au 30 juin 2019.

- Éléments de synthèse

Eric Joubert indique que la maquette nécessaire à l'utilisation de l'outil comptable CEGID pour la production des éléments de synthèse (Bilan, Compte de résultat) est désormais finalisée et va permettre au District de gérer de façon autonome sa comptabilité.

- Rapprochement des comptes Ligue / District

Eric Joubert signale qu'il a procédé à une analyse précise des opérations financières passées entre la Ligue et le District afin de rapprocher au plus juste les écritures comptables.

- Coupe du Monde Féminine

Une enveloppe budgétaire spécifique va être allouée par la FFF via la Ligue au District pour les actions engagées cette saison au titre de la promotion de la Coupe du Monde Féminine 2019.

6) DOSSIERS D'ACTUALITE

- Compte-rendu de la réunion du Comité de Direction de la Ligue du 21/05/2019

Le Président évoque les différents points débattus portant essentiellement sur les thématiques suivantes :

- Finales de la Coupe de France Féminine OL / LOSC et de la Coupe Nationale Futsal Sporting Club Paris / Garges Djibson Futsal,
- Match international amical Féminines A : France / Thaïlande à Orléans le 25/05/2019,
- Réunion du Collège des Présidents de Ligues et de Districts du 11/05/2019 (Plan de développement du Football Loisir, CNDS 2019, Trophées Héritage 2019, Echauffement structuré à visée préventive, Opération « Clubs 2^{ème} étoile », Guide Puissance Foot, ...),
- Convention nationale avec les structures Le Five,
- Assemblée Fédérale et Assemblée Générale de la L.F.A. des 7 et 8 juin 2019,
- Modifications des textes réglementaires de la FFF,
- Réunion des Directeurs de Ligue du 14/05/2019 (CNDS, AFDAS, outil suivi d'activité des techniciens, étude sur l'organisation des Ligues...),
- Assemblée Générale de la Ligue du 14/06/2019,
- F.A.F.A.,
- Point financier et prévisionnel 2019/2020,
- Services Civiques,
- Statistiques Licences,
- Calendrier des compétitions,
- Réunion de la Commission des clubs nationaux et régionaux,
- Activités sportives,
- Bilan des groupements, ententes et projets de fusion,
- Statut de l'Arbitrage,
- Réunion annuelle des arbitres,
- Conciliation CNOSF,
- Activités techniques,
- Actions sociales,
- Challenge de la féminisation,
- ...
- C.N.D.S. 2019

Le Directeur Administratif précise les nouvelles modalités et fonctionnalités ainsi que le calendrier du C.N.D.S. sur le dispositif « Projet Sportif Fédéral », piloté par la F.F.F. à titre expérimental cette année, avant une généralisation à toutes les fédérations en 2020.

- Dossiers F.A.F.A.

Il convient de noter les décisions suivantes concernant les subventions attribuées aux clubs ou collectivités du département du Loiret (Commission Fédérale du F.A.F.A. du 26/04/2019) :

- SMOG St Jean de Braye : « chapitre Transport »
 - minoration de l'aide accordée : 17.600 € par rapport à l'aide initiale : 18.250 € ;
- District du Loiret : « chapitre Transport »
 - aide accordée de 18.000 € ;
- Mairie d'Olivet : « chapitre Equipement » - *éclairage*
 - dossier ajourné (dépassement de l'enveloppe budgétaire).

Jean-Luc Mathieu précise que pour les mêmes raisons (dépassement de l'enveloppe budgétaire), les autres dossiers finalisés ou en cours de finalisation, seront reportés à la saison prochaine :

- Mairie de Saran : « chapitre Equipement » - *ensemble vestiaires et sécurisation* (2 dossiers)
- Mairie de Jouy le Potier : « chapitre Equipement » - *sécurisation*
- Mairie de Fleury les Aubrais : « chapitre Equipement » - *terrain synthétique*
- Bilan des réunions sectorielles des clubs

Bernard Bourillon dresse un bilan des réunions sectorielles des clubs organisées au cours du mois de mai 2019.

Il se félicite de la qualité des échanges et de l'assiduité des clubs à ces séances d'information.

Lieux	Dates	Nombre de clubs	Nombre de participants
Cléry St André	15/05/2019	13	16 + 9
Varennes Changy	16/05/19	27	42 + 7
District	22/05/19	36	61 + 10
Pithiviers	23/05/19	16	28 + 10
		92	147 + 36

- Calendrier Général des Compétitions :

Le Comité Directeur

- sur proposition de la Commission Coupes et Championnats,
 - ➔ homologue le calendrier général des compétitions Départementales Seniors, au titre de la saison 2019/2020,
 - ➔ charge les services administratifs du District d'en assurer la diffusion sur son site Internet,
- Compte rendu de la Journée Nationale des Bénévoles du 27/04/2019

Le Président relate l'organisation de cette journée du 27 avril 2019 à laquelle 6 dirigeants du District du Loiret ont participé à la grande satisfaction de tous :

Clubs	Dirigeants
St Pryvé St Hilaire FC	Liliane COURCELLE
US Sandillon	Vanessa MONTEIRO TEIXEIRA
J3S Amilly	Véronique PERLES
CL Bonny/Loire	Guy RENARD
La Fraternelle Nogentaise	Jean-Jacques ARVY
FC Boigny/Bionne	Jean-Claude MERCIER

- Compte-rendu de la Réunion Annuelle des Arbitres du 24/05/2019

Sébastien Veryepe dresse un bilan très positif de cette soirée très largement représentée par les arbitres en activité en dépit d'une trop faible participation des arbitres de Ligue.

La CDA et le District du Loiret de Football remercient la municipalité de Châteauneuf sur Loire et le club local pour leur accueil, la mise à disposition de l'Espace Florian et la parfaite organisation logistique de la réunion, ainsi que Serge Thomas pour le suivi du dossier.

- Bilan des actions techniques (Festival U13, Challenge U11, Festival U12)

Bernard Bourillon et Patrick Minon commentent les résultats obtenus au cours de ces trois actions techniques de fin de saison.

Ils soulignent l'excellent état d'esprit qui a alimenté ces trois journées de rassemblement des jeunes. Remerciements aux clubs d'Amilly, de St Jean le Blanc et de Jargeau/St Denis pour la parfaite organisation, aux municipalités attachées pour la mise à disposition de leurs installations sportives, aux arbitres, aux membres de Commissions et encadrants des clubs pour leur disponibilité.

- Match International Amical Féminines A : France / Thaïlande du 25/05/2019

Le Président, Alain Desoeuvres et le Directeur Administratif reviennent sur l'organisation du match confiée par la FFF à la Ligue centre Val de Loire et pour partie au District du Loiret (séances d'entraînement de la sélection Thaïlandaise à St Jean le Blanc, et mise en œuvre du programme Jeunes : ramasseuses de balles, porte-drapeaux, escort kids).

Ils regrettent le manque de coordination entre les différentes structures qui, à certains moments, a généré certains dysfonctionnements organisationnels.

Sur le plan sportif, Bernard Bourillon exprime sa satisfaction quant à la prestation de l'équipe de France, l'affluence massive au stade de la Source et la superbe ambiance dans les tribunes qui a agrémenté la rencontre.

- Manifestations de fin de saison

Bernard Bourillon rappelle les prochains événements qui vont clôturer cette saison :

Date	Manifestation	Lieux
1er juin 2019	Finales des Coupes Départementales Seniors et Jeunes	Amilly, Dordives et Villemandeur
2 juin 2019	Rassemblement Foot Féminin	ASPTT Orléans
5 juin 2019	Rassemblement Sections Sportives	Manifestation annulée
14 juin 2019	Assemblée Générale Ligue	Bourges
15 juin 2019	Foot en Fête (J.N.D.)	Saran

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires établies en la matière, et tenant compte des disponibilités des membres titulaires et suppléants désignés par l'AG du District du 30/09/2016, la représentation du District du Loiret à l'Assemblée Générale de la Ligue le 14 juin prochain à Bourges est ainsi arrêtée :

NOM	PRENOM	CLUB/STRUCTURE
ARRISTY	PATRICK	FC JOUY - COPAINS AMIS CAMARADERIE
ARVY	JEAN-JACQUES	LA FRATERNELLE NOGENTAISE
GRANDJEAN	RENE	US CEPOY CORQUILLEROY
RENARD	GUY	CL BONNY SUR LOIRE
THURIOT	MICHEL	US POILLY AUTRY
MERCIER	JEAN-CLAUDE	FC BOIGNY
NONNET	ALAIN	US TIGY-VIENNE
PHELUT	JEAN-MARC	US BAZOCHES LES GALLERANDES
TOUSSAINT	CHRISTIAN	RC BOUZY LES BORDES
GIROUX	CHRISTIAN	CO CHILLEURS AUX BOIS
CASSEGRAIN	MICHEL	CD DISTRICT
JAHIER	BERNARD	CD DISTRICT

7) COMMUNICATION DES POLES D'ACTIVITES

- Commission Promotion de l'Arbitrage

Bernard Bourillon remercie la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage pour le travail accompli tout au long de la saison.

Au titre de l'article 44 du Statut de l'Arbitrage relatif à la désignation au sein de chaque club d'un référent en arbitrage, les clubs suivants restent en infraction avec cette obligation réglementaire et sont invités à régulariser leur situation dès la saison prochaine :

- AS Corbeilles en Gâtinais
- C. Deportivo Espagnol Orléans
- U. Portugaise S.S. Orléans
- AS Isdes Vannes Villemurlin Viglain
- AS Varennes Changy
- AS St Lyé la Forêt
- US Turcs Châlette/Loing
- Entente Bauloise
- FC Coullons Cerdon
- Escale Orléans
- FC Outarville
- FC Briare
- FC Artenay Chevilly
- CSM Sully/Loire

- Commission de l'Arbitrage

Sébastien Veriepe, Président de la C.D.A. intervient sur les sujets suivants :

- Règlement Intérieur de la C.D.A. : propositions de modifications des articles 19 « Promotion-Rétrogradation » et 26.6 « Barème des Bonus »

Le Comité Directeur

- sur proposition de la Commission Départementale des Arbitres,
 - ➔ valide les modifications apportées aux articles 19 et 26.6 du Règlement Intérieur de la C.D.A.,
 - ➔ charge les services administratifs du District de modifier en conséquence le contenu du Règlement Intérieur concerné sur le site internet du District.

- Proposition de Règlement de l'exclusion temporaire (Carton blanc)

Le Comité Directeur

- sur proposition de la Commission Départementale des Arbitres,
 - ➔ examine le projet de Règlement de l'exclusion temporaire (Carton Blanc) présenté par la CDA,
 - ➔ précise que celui-ci, avant application, sera présenté aux clubs pour approbation lors de l'Assemblée Générale du 27/09/2019, mais devra au préalable être validé lors de la prochaine réunion après les aménagements nécessaires à apporter.

- Informations diverses

Sébastien Veyepe, Président de la CDA, intervient sur les points suivants :

- . incident le week-end dernier sur un match de championnat Seniors D3 : affaire à suivre,
- . organisation administrative du secrétariat de la CDA,
- . remise à disposition de leur club de 2 arbitres pour manquements constatés : validation du Comité Directeur,
- . formation initiale des arbitres : les deux sites retenus sont Marigny les Usages (session de Septembre) et Chevilly (session de Novembre),
- . remerciements à Christophe Szczeszek et Stéphane Segard pour leur investissement dans l'arbitrage départemental (arrêt de leur carrière en cette fin de saison),
- . demande exprimée par les observateurs d'arbitres.

- Commission du Football d'Animation

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission du Football d'Animation,
 - ➔ valide partiellement le clip vidéo promotionnel conçu par ladite Commission,
 - ➔ autorisera sa diffusion sur le site internet et sur le compte Facebook du District, après quelques aménagements techniques à apporter,
 - ➔ remercie les membres de la Commission et son volontaire en Service Civique, Hugo Abraham, pour la qualité du travail réalisé.

- Commission Labellisation

Le Comité Directeur,

- sur proposition de la Commission Labellisation,
 - ➔ émet un avis favorable à la désignation des clubs suivants au titre de l'obtention des labels Jeunes et Féminin :
 - . Label Jeunes :
 - ES Loges et Forêt et USM Saran : label Excellence
 - USM Olivet : label Espoir
 - . Label Féminin :
 - US Orléans Loiret Football (gestion Ligue) : label Or
 - ES Loges et Forêt et CJF Fleury les Aubrais : label Or
 - J3S Amilly, CA Pithiviers et St Pryvé St Hilaire FC : label Argent
 - Neuville S. et US Lorris : label Bronze
 - ➔ charge le service administratif du District de transmettre la présente décision à la Ligue Centre Val de Loire.

Par ailleurs, le Comité Directeur prend note de l'avis défavorable de la Ligue pour l'attribution du label Jeunes FFF aux clubs suivants :

- US Châteauneuf/Loire : manque au club 1 équipe U9F et 1 équipe U11F ou U13F,
- FC St Jean le Blanc : le plan de formation transmis par le club ne remplit pas le cahier des charges du label Jeunes FFF niveau Excellence, et donc la licence fédérale.

8) QUESTIONS DIVERSES

. Jean-Paul Marchal précise que la remise de la dotation à l'école du Bourg de Saran dans le cadre du Foot à l'Ecole sera réalisée le 13 juin prochain.

. Serge Thomas intervient sur l'application disparate d'un District à l'autre en termes de réglementation des terrains.

. Bernard Jahier a représenté le District ce samedi 25 mai 2019 à l'inauguration du Stade Paul Bert de St Jean de la Ruelle, désormais renommé Stade Guy Gallier.

. Dominique Gauthier indique les représentants de l'UNAF 45 sur les différents sites lors des finales des coupes départementales : Bernard Théau, Jean-Michel Resse et Gilbert Bécu (finales masculines du 1^{er} juin) et Bernard Théau (finales féminines du 2 juin).

. Philippe Manso exprime sa satisfaction quant au travail accompli dans le District du Loiret au regard des résultats obtenus lors des différentes détectations et sélections organisées :

U13G : 13 garçons présentés au Pôle ➤ 9 Finale du Concours (22/05)

U14G : Vainqueurs sur 3 matchs contre 18/36/37 3 victoires

U15G : 6 joueurs retenus en U15G Elite

5 joueurs retenus en U15G Avenir

U15F : 4 joueuses retenues en Sélection Régionale

U16F : 5 joueuses retenues en Sélection Régionale

. Chantal Fougeret précise les modalités d'organisation de la rencontre de Sport Adapté intégrée au déroulement des finales des coupes départementales du 1^{er} juin prochain à Amilly.

. Michel Cassegrain demande l'aval du Comité Directeur pour l'envoi à la municipalité concernée des sanctions disciplinaires sportives et financières récurrentes prises à l'encontre d'un club : accord est donné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochain Comité Directeur : date à définir.

Le Président
BOURILLON Bernard



PUBLIE LE 31.05.2019